

Conseil Régional de Dakar

OBSERVATIONS SUR LE PROJET DE PLAN D'ACTION DU SMSI

Le projet de plan d'action, tel qu'il est présenté est extrêmement riche, étant le fruit d'un travail intense.

Nous allons tout simplement faire deux observations :

Observation 1

Le rôle des «collectivités locales », comme membres à part entière de la société civile ne nous semble pas bien mis en valeur dans le document. La notion de collectivités locales est intégrée quand on parle de villes et pouvoirs locaux dans l'ensemble de la société civile. Cependant, quand il s'agit de fournir des exemples d'actions concrètes, dans l'ensemble du document, c'est la notion d'ONG qui transparaît uniquement.

Application :

Dans le projet de plan d'actions,

. SECTION II

. point 3 « Le rôle des Etats, du secteur privé et de la société civile dans la promotion des TIC en faveur du développement »

. Item [17] « **Collaboration de tous les partenaires** »

Il faudrait peut-être ajouter également :

- Créer des réseaux nationaux et régionaux d'associations et de liaisons entre collectivités locales

Observation 2

Par ailleurs, comme vous le savez probablement, il y a énormément de problèmes liés à la fiabilité des registres d'état civil au niveau des centres d'état civil (principalement dans les pays en développement, aujourd'hui encore, en mai 2003). Ces problèmes poursuivent souvent les individus dans leur existence civique et les mettent au banc de la société toute leur

vie pour l'inscription à l'école, l'obtention d'une carte d'identité nationale, la mariage, l'inscription dans les listes électorales, etc.

Il serait par conséquent souhaitable d'ajouter «L'introduction et le développement des TIC dans les centres d'état civil » au niveau des paragraphes 4, 6 ou 7.

Observations faites par :

M. Joseph SARR

jsarr@refer.sn

Conseiller Régional à Dakar

Sénégal